

CENTENAIRE

Nous avons eu l'honneur et le plaisir de souhaiter les 100 ans de Mme Jouanneau née Deshayes Gilberte le 2 février 2021.

La collectivité a offert une composition florale à notre centenaire.

Covid oblige, seuls le maire et la 1^{ère} adjointe se sont déplacés au domicile de Mme Jouanneau.

Elle est née le 2 février 1921, elle s'est mariée à M. Kléber Jouanneau le 4 décembre 1937 à Mazangé et elle a toujours vécu dans notre commune. Elle a une fille, une petite-fille et un arrière petit-fils.

Il fait bon vivre à la Fosse Landault, car Gilberte est toujours à son domicile !



N° 58

MAI 2021

MAIRIE DE MAZANGÉ

Horaires d'ouverture :

Lun., Mar., Jeu., Ven. : 14 à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Tél. : 02.54.72.00.27

Fax : 02.54.72.11.48

Email : mairie.mazange@wanadoo.fr

Web : <http://www.mazange.fr>

TRAVAUX CHAUFFERIE

La chaufferie à bois déchiqueté et le réseau de chaleur viennent d'être mis en service. Restent seulement quelques travaux de finition. Financeurs : FEDER, ADEME, Région, Conseil départemental, Commune de Mazangé.



COMMERCE

Monique a ouvert son épicerie de la rue du Commerce le 22 septembre 1975 et l'a définitivement fermée le 31 mars 2021. Bonne retraite !



Agenda printemps/été

Sous réserve sanitaire COVID-19



Juin

20 et 27 : Elections régionales et départementales

Fin juin : Fêtes des écoles

Juillet

13 : Soirée moules-frites

14 : Festivités et jeux sur le terrain communal

Septembre

4 et 5 : Course de côte de la Vallée du Loir

12 : Foire à l'entrecôte et brocante

18 et 19 : Journées du patrimoine

23 au 25 : 24^{ème} Rallye Cœur de France



Travaux de voirie

ELECTIONS

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin. Exceptionnellement, les bureaux de vote seront à la salle des fêtes.



Installation des jeux des Ouches

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 16 novembre 2020, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- approuvé la demande de subvention DSR 2021 concernant la création d'une salle associative, au sous-sol de la salle des fêtes,
- maintenu les tarifs des insertions publicitaires dans le bulletin municipal 2021,
- voté les tarifs annuels 2021,
- accepté les admissions en non-valeur sur le budget communal pour un montant de 430,12 €,
- refusé le transfert à la CATV du FCTVA 2018 et 2019 du budget annexe Assainissement,
- validé le coût par élève des charges de scolarisation à l'école de Mazangé pour l'année scolaire 2019/2020,
- refusé tout projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Mazangé.

Lors de sa séance du 21 décembre 2020, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- autorisé l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 180 000 € dans l'attente de recevoir les subventions liées au projet de la Chaufferie-bois,
- accepté le procès-verbal de transfert des éléments financiers du budget Assainissement entre la commune et la CATV,
- fixé l'indemnité de gardiennage de l'église,

Lors de sa séance du 22 février 2021, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- retenu les entreprises pour les travaux de la création de la salle multi-activités
- voté les décisions budgétaires pour le fonctionnement de l'école (70 € par élève pour les fournitures scolaires ; 11 € par élève pour les livres de prix de fin d'année)
- accordé une subvention pour le projet de la classe Cirque de l'école (du 12 au 23 avril 2021) à hauteur de 30,85 € par élève domicilié à Mazangé
- accordé une subvention pour le projet Etoile Cyclo des élèves de CM2 (du 17 au 21 mai 2021) à hauteur de 50% du coût par élève domicilié à Mazangé, soit 64 € par élève
- approuvé le devis de la société LHUILLIER de Lunay concernant les travaux supplémentaires de la Chaufferie - bois déchiqueté, d'un montant de 7 975,24 € HT
- autorisé la signature d'un contrat d'approvisionnement en bois déchiqueté avec la SCIC Bois Energie Centre Val de Loire
- approuvé le devis de la société NYNE de Villiers-sur-Loir pour les travaux de peinture des portes de la Chaufferie-bois, d'un montant de 1 495 € HT

Lors de sa séance du 6 avril 2021, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- voté les subventions aux associations,
- retenu le devis de l'entreprise DMS 41 pour l'achat d'un tracteur d'occasion pour un montant de 49 000 € HT (61 000 € - 12 000 € de reprise)
- approuvé la demande de subvention FACIL 2021 (Fonds d'Aide Communautaire aux Investissements locaux) pour la création de la salle multi-activités,
- accepté la participation aux frais de scolarité des enfants de Mazangé scolarisés à Vendôme,
- renouvelé la demande de dérogation concernant l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2021 pour 3 ans (8 demi-journées réparties sur 4 jours),

(...)

(...)

- approuvé le compte de gestion 2020 du budget communal établi par le comptable,
- voté le compte administratif 2020 du budget communal,
- affecté le résultat de Fonctionnement 2020 du budget communal (excédentaire de 158 732,52 €) au budget communal 2021 comme suit :

98 732,52 € en section de

Fonctionnement et 60 000 € en section d'Investissement

- affecté le résultat d'Investissement 2020 du budget communal (excédentaire de 138 311,84 €) au budget communal en section d'Investissement 2021
- voté les taux des impôts locaux pour 2021 :
Taxe foncière sur les **propriétés bâties** : 24,40 % (Département, en compensation de la taxe d'habitation supprimée) + 21,25 % (Commune), soit **45,65 %**.
Taxe foncière sur les **propriétés non bâties** : **49,69 %**
- voté le budget primitif 2021 de la commune.

(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

BUDGET 2021 - CONSEIL DU 06/04

Des taux d'imposition stables en 2021.

Taxe foncière : 45,65% (bâti), 49,69% (non bâti)

(en euros)	Compte administratif 2020		Budget primitif 2021
	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	568 430	727 163	725 267
Investissement	183 553	321 865	507 212

PLAN NUMÉRIQUE ÉCOLE

3 écrans interactifs et 3 PC portables ont été achetés pour les écoles de Mazangé. Une subvention de 50 % a été obtenue.



Marquage au sol du parking de la salle des fêtes

VACCINATION COVID

La Commune de Mazangé a contacté de nombreuses personnes ; dans un premier temps les plus de 75 ans, dans un second temps les plus de 70 ans puis les personnes avec comorbidités. Si nous avons oublié des personnes souhaitant se faire vacciner et ayant besoin d'aide, qu'elles n'hésitent pas à se manifester en mairie.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Vous l'aurez constaté de nombreux travaux d'enfouissement de canalisations et de chambres de raccordement (environ 15 kms) se poursuivent pour le passage de la fibre optique dans notre commune. Une autre entreprise déroule les câbles de fibre optique. Tous ces travaux occasionnent des désagréments de circulation, merci de votre compréhension.